

Reste à savoir si nous sommes sur la bonne voie. Ce qui me paraît très significatif, c'est qu'Anthony Westall, dont j'apprécie la valeur, résume le discours de cette façon:

«Le gouvernement Trudeau ne donne pas une impression précise—est-il progressiste ou réactionnaire?—et il n'apporte aucun message social aux Canadiens.»

La dernière partie est extrêmement importante: «Aucun message social pour les Canadiens.» Si je comprends bien, monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel passe par une phase de planification. Il lui a fallu employer sa première année à expédier les affaires qui restaient en suspens, découvrir les problèmes, puis essayer d'égorger l'opposition en imposant l'article 75C. Ce fut là son principal apport d'importance durant la première année.

**Des voix:** Bravo!

**M. Alexander:** La deuxième année, monsieur l'Orateur, il l'emploiera à discuter des solutions, la troisième à faire adopter des lois et la quatrième à s'asseoir pour contempler béatement sa merveilleuse contribution puis se présenter devant le peuple.

Je n'ai rien à redire à la planification, monsieur l'Orateur. Il en faut toujours. Cependant, il est des domaines où l'on doit se départir d'une attitude trop rigide. Il y en a beaucoup que le gouvernement devra maintenant prendre en considération. Il devra oublier qu'il en est au stade de la planification, car il est, dès maintenant, au stade du repérage des problèmes, de la recherche des solutions et de l'élaboration des mesures législatives.

Il faut passer aux actes, monsieur l'Orateur, dans deux domaines notamment: le chômage et les problèmes liés à l'urbanisation. A cet égard, le discours du trône avait un côté vraiment tragique. Ces deux crises importantes dont souffre l'économie canadienne ont été passées sous silence dans le discours, pour une raison ou une autre. S'il est une chose promise par le gouvernement, monsieur l'Orateur, c'est de gouverner et de créer. Il allait créer une nouvelle société canadienne, mais comment y parvenir sans tenir compte des problèmes posés par l'urbanisation?

Qu'on la qualifie de juste ou autrement, une société ne peut appuyer son développement que sur une expansion économique saine, ce qui implique des emplois, des revenus décents, une demande et une production soutenues et surtout, l'égalité des chances quant à la répartition des fruits du développement et de la prospérité. Aucune société qui comporte des inégalités semblables à celles que l'on trouve au Canada ne saurait être qualifiée de juste. Aucune société ne saurait être

vraiment qualifiée d'équitable dès lors qu'elle sacrifie sans pitié, par simple opportunisme, des industries primaires qui ont le malheur de traverser des jours sombres ainsi que des couches entières de la population qui, sans qu'il en soit de leur faute, se trouvent dans la même situation.

En lisant les exposés du Conseil chaque année, on s'aperçoit qu'il met continuellement l'accent sur le terme «plein emploi». Il affirme énergiquement que c'est un des principaux pivots de l'avenir du Canada. C'est vraiment ironique. Voici un pays qui dépense des milliards et qui en reçoit autant, dont le commerce d'exportation fait l'envie de bien des pays sous-développés et de nombreux autres pays industrialisés, qui jouit d'un niveau de vie élevé, qui possède l'espace, d'innombrables ressources naturelles et humaines et qui a la chance de ne pas avoir les problèmes que créent des voisins hostiles. Pourtant, avec tout cela, avec toutes nos réalisations, notre richesse et notre potentiel, nous devons admettre notre incapacité de fournir un emploi rémunérateur à près de 5 p. 100 de nos gens capables et désireux de travailler.

La solution de ce problème présente assurément un défi de taille pour le gouvernement le plus ingénieux et le plus dynamique. Ce chiffre de près de 5 p. 100 est déjà élevé, mais le pire c'est la répartition des chômeurs par régions: 7.1 p. 100 dans les provinces atlantiques, 6.8 p. 100 au Québec, 3 p. 100 en Ontario, 3.4 p. 100 dans les Prairies et 5.4 p. 100 en Colombie-Britannique. Ce qui confirme précisément la déclaration suivante du Conseil économique du Canada:

Le niveau de chômage dans les provinces atlantiques et, à un degré inférieur, dans le Québec est constamment plus élevé que la moyenne nationale.

Une telle situation indique la nécessité de mettre en œuvre des politiques souples et applicables, à des degrés divers, aux besoins régionaux au lieu de mettre en œuvre des politiques globales qui ne tiennent aucun compte des besoins régionaux et ne font qu'accentuer les disparités régionales. A ce propos, nous sommes maintenant dotés d'un ministère de l'Expansion économique régionale, qui s'occupera d'exécuter la politique gouvernementale qui consiste à accorder des subventions aux industries pour les persuader de s'établir ou de demeurer dans certaines régions.

Ce qu'il faudrait, c'est avoir une idée très claire de la manière dont ces pouvoirs seront appliqués dans ce nouveau ministère et comment celui-ci fonctionnera. Si nous avons pu, ces dernières années, dépenser des sommes considérables sans obtenir les résultats désirés, ne recommençons pas. Si nous devons